

## Formulaire de demande de Recherche de Confidentialité

### I. Déclaration de Certification

Je déclare par la présente que le déclarant a l'intention de **fabriquer** et/ou **d'importer** la substance et que la substance serait soumise au Règlement sur les renseignements concernant les Substances Nouvelles (RRSN) si elle ne figure pas sur la Liste Intérieure de substances (LIS) (*sélectionnez une ou les deux*)

Nom et fonction

Signature

Date (AAAA/MM/JJ)

### II. Siège social de la société

Nom de la société

Courriel

Adresse

Numéro de téléphone

### III. Nom(s) explicite(s) de la (des) substance

### IV. Numéro du registre CAS (Chemical Abstract Service) ou de la Commission des Enzymes (si disponible)

### V. Type de substance(s) (sélectionnez tout ce qui s'applique)

Chimiques	Biochimiques	Recherche et développement
Polymère	Biopolymère	Confinées destinées à l'exportation
Organisme		Confinées intermédiaires limitées au site

### VI. Type d'utilisation prévue (sélectionnez une option)

1. Cette substance est destinée à être fabriquée ou importée uniquement pour être utilisée dans des produits réglementés par la Loi sur les aliments et drogues (LAD) uniquement
2. Cette substance est destinée à être fabriquée ou importée pour une utilisation industrielle, commerciale et/ou de consommation autre que pour une utilisation dans des produits réglementés par la LAD (Utilisation industrielle)
3. Cette substance est destinée à être fabriquée ou importée pour être utilisée dans des produits réglementés par la LAD et dans des produits industriels, commerciaux et/ou de consommation (Double usage)

### VII. Activités de Recherche et Développement menées et/ou pour utilisation prévue de la substance (le cas échéant - voir les instructions à la page suivante)

### VIII. Historique de fabrication de la substance dans le commerce international (si la substance est importée)

### IX. Autres exigences (si elles sont disponibles, joignez-les à votre demande et sélectionnez toutes celles qui s'appliquent)

Analyse élémentaire

Analyse spectrale valide ou analyses qui confirment l'identité de la substance

### X. Frais (le cas échéant - voir les instructions à la page suivante)



## Demande de recherche confidentielle

Toute personne qui a l'intention de fabriquer, d'importer ou d'utiliser une substance peut demander au programme des substances nouvelles (SN) la confirmation que la substance figure sur la partie confidentielle de la liste intérieure des substances (LIS) ou sur la liste extérieure des substances (LES) en fournissant une demande de recherche de confidentialité pour la substance. Les instructions détaillées pour compléter ce formulaire figurent à la section 2.3.1 du document de [Directives pour la Déclaration et les essais de substances nouvelles – substances chimiques et polymères](#) (pour les produits chimiques et les polymères) ou à la section 8.3 des [Lignes directrices pour la Déclaration d'organismes](#).

En fonction de la substance, une Demande de Recherche de Confidentialité doit comprendre les informations suivantes (voir "Remplir le formulaire" ci-dessous pour des instructions détaillées et les informations requises pour votre ou vos substances) :

- a) Le nom explicite de la substance ;
- b) Le numéro de registre du Chemical Abstracts Service (CAS) ou le numéro de la Commission sur les enzymes (s'il existe) ;
- c) Une déclaration, signée par une personne résidant au Canada, indiquant que le déclarant a l'intention de fabriquer ou d'importer la substance et que la substance serait soumise au Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (RRSN) si elle ne figurait pas sur la LIS ;
- d) Si la fabrication de la substance a lieu au Canada, une description des activités de recherche et de développement menées à ce jour (p. ex. des renseignements concernant les procédures de fabrication, les quantités fabriquées, les types de données générées sur la substance et l'historique de fabrication dans le commerce international) et/ou l'utilisation prévue de la substance ;
- e) Si la substance est importée au Canada, une description de l'historique de fabrication de la substance dans le commerce international (si elle est connue) ;
- f) une analyse élémentaire ;
- g) Une ou plusieurs analyses spectrales valides qui confirment l'identité de la substance ; et
- h) les frais applicables (voir le [tableau des frais](#) sur la page Web des frais de déclaration de substances nouvelles).

Le programme des SN indiquera, dans les 15 jours suivant la réception de la documentation complète, si la substance figure sur l'une ou l'autre liste. Veuillez noter que des frais sont associés à une demande de recherche de confidentialité.

Vous pouvez soumettre votre demande de recherche de confidentialité par courrier électronique à l'adresse [substances@ec.gc.ca](mailto:substances@ec.gc.ca) ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Programme de Notification des Nouvelles Substances,  
Environnement et Changement Climatique Canada  
351 Boulevard St-Joseph  
Place Vincent Massey  
Gatineau, Québec  
K1A 0H3

Si vous utilisez Fedex, veuillez utiliser J8Y 3Z5 comme code postal au lieu de K1A 0H3.

## Comment remplir le formulaire

### Bloc I. Déclaration de certification et signature

Une personne résidant au Canada doit sélectionner l'activité applicable (c'est-à-dire l'importation, la fabrication ou les deux) et signer la déclaration d'attestation déclarant que le déclarant a l'intention de fabriquer ou d'importer la substance et que la substance serait assujettie au RRSN si elle ne figurait pas sur la LIS. Le nom et le titre de la personne doivent être dactylographiés ou imprimés sur la ligne Nom et titre du BLOC I.

### Bloc II. Siège social de la société

Le siège social est l'adresse du siège de l'entité commerciale qui demande la recherche confidentielle. Le nom de la société, ainsi que l'adresse complète du bureau principal, doivent être indiqués.

### Bloc III. Nom(s) explicite(s) de la substance

Pour les substances chimiques et les polymères, le nom explicite de la substance doit être un nom chimique reconnu, établi conformément aux règles de nomenclature chimique de l'Union internationale de chimie pure et appliquée (IUPAC), du CAS ou de l'Union internationale de biochimie et de biologie moléculaire (IUBMB). Pour les organismes, indiquez le nom biologique explicite. Les noms ambigus ou incomplets ne sont pas appropriés pour l'identification des substances. Le nom saisi doit être le même que le nom complet de la substance figurant sur tout document justificatif.

### Bloc IV. Numéro de registre CAS ou numéro de la Commission des enzymes (si disponible)

Indiquez le numéro de registre CAS ou le numéro de la Commission des enzymes (s'il existe) pour la substance.

### Bloc V. Type de substance(s)

Cochez toutes les cases qui s'appliquent à la substance (par exemple, le type de substance (produit chimique, polymère ou organisme), le sous-type de substance (produit biochimique ou bi polymère), et/ou toute catégorie spéciale (recherche et développement, confinées destinées à l'exportation ou confinées intermédiaires limitées au site)). Veuillez noter que les catégories spéciales ne s'appliquent pas aux organismes.

### Bloc VI. Type d'utilisation prévue

Sélectionnez le type d'utilisation (utilisation LAD uniquement, utilisation industrielle ou double utilisation). Si la substance est destinée à être fabriquée ou importée uniquement pour être utilisée dans des produits réglementés par la Loi sur les aliments et drogues (LAD), sélectionnez la première option. Si la substance est destinée à être fabriquée ou importée pour une utilisation industrielle, commerciale et/ou de consommation autre que pour une utilisation dans des produits réglementés par la LAD, sélectionnez la deuxième option. Si la substance est destinée à être fabriquée ou importée pour être utilisée dans des produits réglementés par la LAD et dans des produits industriels, commerciaux et/ou de consommation, sélectionnez la troisième option.

### Bloc VII. Activités de recherche et développement menées et/ou utilisation prévue de la substance

Pour les produits chimiques et les polymères, si la fabrication de la substance a lieu au Canada, fournissez une description des activités de recherche et de développement menées à ce jour (par exemple, des renseignements concernant les procédures de fabrication, les quantités fabriquées, les types de données générées sur la substance et l'historique de fabrication dans le commerce international) et l'utilisation prévue de la substance. Pour les organismes, inscrivez une description de l'utilisation prévue de l'organisme seulement, peu importe si l'organisme est fabriqué au Canada.

### Bloc VIII. Historique de la fabrication de la substance dans le commerce international

Si la substance est importée au Canada, une description de l'historique de fabrication de la substance dans le commerce international (si elle est connue).

### Bloc IX. Autres exigences

Si possible, joignez à votre demande une analyse élémentaire et une ou plusieurs analyses spectrales valides qui confirment l'identité de la substance.

### Bloc X. Frais (le cas échéant)

Sélectionnez les droits applicables en fonction des ventes annuelles en millions (voir le tableau des droits sur la [page Web](#) des droits de déclaration de substances nouvelles). Remplissez [l'annexe I - Formulaire de paiement des droits de déclaration de substances nouvelles](#) et joignez-le à votre demande. Des droits réduits sont disponibles pour les entreprises dont les ventes annuelles totales sont inférieures à 40 millions de dollars au Canada. Cela doit être justifié en incluant un rapport de ventes sur papier à en-tête de l'entreprise, signé par un dirigeant de l'entreprise. Si vous soumettez le formulaire de paiement des droits par courriel, ne fournissez pas d'informations sur votre carte de crédit. Nous vous contacterons pour planifier le paiement à une date ultérieure. Veuillez noter que les frais ne s'appliquent pas aux substances de type Organisme (Bloc V), Biochimique/Bi polymère (Bloc V), Recherche & Développement (Bloc V), et Usage LAD seulement (Bloc VI).